

2026/

Département de la Lozère
COMMUNE DE GRANDRIEU
DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 juin 2026

Membres en exercice : **15**
Présents : **13**
Votants : **15**
Votes pour : **15**
Votes contre : **0**
Absentions : **0**

Date de convocation : 19/06/2026
Date d'affichage : 19/06/2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-quatre juin à 20 heures 00, le Conseil Municipal, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Pierre-Emile SYLVAIN, maire.

Étaient présents : Pierre-Emile SYLVAIN - Guillaume MARTIN - Krystelle PONTIER - Robert QUISSAC - Olivier MERLE - Magalie SAVOIE - Amélie CAYROCHE - Justine MALLET - Camille BELIN - Killian THERON - Philippe LELARD - Agnès GHIO - Alexandre MERLEN

Secrétaire de séance : Robert QUISSAC

Absents :

Excusés : Christophe RICOU - Clarisse DELMAS

Procurations : Procuration de Christophe RICOU à Camille BELIN – Procuration de Clarisse DELMAS à CAYROCHE Amélie

24062026- Délib-40

Objet : Composition de la commission CCAS.

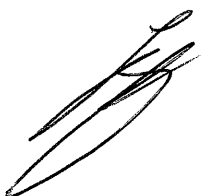
Monsieur le Maire indique au Conseil municipal que suite à la désignation d'élus du Conseil municipal comme membres de la commission CCAS, il y a lieu de nommer également des membres extérieurs au Conseil municipal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de nommer comme membres de la commission CCAS :
 - Mme Roxane GROUSSET
 - Mme Martine ROUDIL
 - Mme Claudette DURAND
 - M. Gaëtan GAILLARD
 - Mme Alice BOYER
 - Mme Marie-France FESNEAU.

Ainsi fait et délibéré à Grandrieu les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Pierre-Emile SYLVAIN



Le secrétaire de séance,
Robert QUISSAC

